Santé Cohésion Sociale

VOTEZ UNSA

ARS LA RÉUNION
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Vote du 10 décembre 2026

À QUOI SERT VOTRE COMITÉ D'AGENCE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Le CACT est compétent pour connaître des questions intéressant l'ensemble des agents de l'ARS. Doté de la personnalité civile, il dispose d'une subvention de fonctionnement, organise les activités sociales et culturelles de l'agence et traite des sujets suivants :

- Fonctionnement, organisation et effectifs de l'ARS
- Orientations concernant les ressources humaines
- Égalité professionnelle, parité et lutte contre les discriminations
- Mutations, promotions internes et avancements
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Gestion des activités sociales et culturelles

QUI SOMMES-NOUS ?

L'UNSA Santé Cohésion sociale défend les valeurs de laïcité, démocratie et solidarité. Notre organisation privilégie la négociation pour faire aboutir ses revendications et comprend les syndicats suivants :

- **SYNAASS** – Personnels administratifs (catégories A-B-C) et agents contractuels de droit public
- **SYNAPSE** – Personnels santé-environnement : adjoints sanitaires, techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire, ingénieurs d'études sanitaires et ingénieurs du génie sanitaire
- **SNIASS** – Inspecteurs de l'action sanitaire et sociale
- **SPHISP** – Pharmaciens inspecteurs de santé publique
- **SMISP** – Médecins inspecteurs de santé publique

ATTENTION : vous devrez aussi voter pour vos représentants aux instances nationales : Comité social d'administration (CSA), Commissions administratives paritaires (CAP), Commissions consultatives paritaires (CCP)

Santé Cohésion Sociale

NOS CONSTATS

Ce que les agents vivent aujourd'hui

Des effectifs en forte baisse

Depuis 2024, les pertes d'emplois entravent le fonctionnement des services. La revue des missions (adéquation missions/moyens) afin d'adapter la charge de travail des agents est trop limitée.

Un pilotage ministériel défaillant

Dotées de l'autonomie juridique et financière, les ARS fonctionnent sans cohérence d'ensemble. La coopération inter-ARS est insuffisamment pilotée par le ministère.

Des réorganisations continuelles de services

Des taux de rotation élevés des équipes se cumulent et entrainent une pénibilité accrue au travail et une perte de la mémoire administrative.

Des modalités de gestion hétérogènes

Concernant le recrutement et la rémunération des agents contractuels de droit public ou la mise en œuvre de règles statutaires de la fonction publique de l'Etat qui ne sont pas toujours pleinement maîtrisées.

Des agents contractuels confrontés à des situations de précarité

Liées au recours massif aux contrats à durée déterminée (CDD) et à un faible niveau de rémunération, ce qui fragilise les collègues et ne leur offre pas de perspective professionnelle durable.

Une prévention insuffisante des risques psycho-sociaux.

La réglementation n'est pas toujours appliquée et la souffrance au travail est tangible. Les enquêtes santé / sécurité au travail ne sont pas pleinement prises en compte.

Des risques déontologiques et de conflits d'intérêt

Liés à la porosité entre ARS et établissements placés sous leur contrôle, susceptible de remettre en cause leur neutralité. Les missions d'inspection - contrôle ne disposent pas de garanties suffisantes d'impartialité.

Santé Cohésion Sociale

NOS PROPOSITIONS

Nos priorités pour nos collègues

1. **Mettre en place un véritable pilotage ministériel**
   permettant d'obtenir un fonctionnement homogène pour tous les collègues. L'adéquation des missions et des moyens doit aussi être réellement mise en œuvre.

2. **Améliorer les rémunérations des agents**
   et parvenir à plus de transparence concernant les régimes indemnitaires.
   Accroitre significativement le plan de transformation des agents de catégorie C en B.
   Revaloriser le positionnement des fonctionnaires de l'État dans les services.

3. **Obtenir un engagement sur une évolution des agents contractuels de droit public** vers des contrat à durée indéterminée (CDI) et renforcer les moyens destinés à faire face à la précarité professionnelle.

4. **Améliorer les conditions de travail et garantir le recours au télétravail**
   Nous soutenons son usage qui nécessite de faire évoluer des pratiques managériales parfois réticentes ou inadaptées.

5. **Établir un dialogue social transparent**
   Les règles de gestion des mutations, promotions et questions indemnitaires doivent s'appuyer sur un véritable dialogue social et un espace de négociation et d'échanges.

6. **Favoriser un management bienveillant**
   Les transformations internes dans les services doivent prévoir des objectifs en termes de qualité de vie au travail. Le CACT doit être associé aux suites des enquêtes santé, sécurité et conditions de travail.

7. **Faciliter l'accès à la formation professionnelle**
   L'ARS doit développer un plan de formation adapté aux besoins d'évolution professionnelle des agents et garantir un accès équitable à la formation pour tous.

8. **Amplifier les démarches visant à l'égalité professionnelle**
   et la lutte contre tous les types de discrimination et situations de harcèlement au sein du milieu de travail.

9. **Mieux accompagner l'usage de l'intelligence artificielle (IA),**
   qui doit être mobilisée au service des agents dans l'exercice de leurs missions et non pas aboutir à des suppressions d'emplois. L'IA doit répondre à un objectif de souveraineté numérique en privilégiant des solutions françaises ou européennes, ainsi que respecter notre environnement.

NOS CANDIDATES ET NOS CANDIDATS

01	Samuel MOOTHEN – Technicien de santé et de sécurité sanitaire	La Réunion
02	Chantal NARAYANIN – Secrétaire administrative	La Réunion
03	Jean-Thierry SINAN – Technicien de santé et de sécurité sanitaire	La Réunion
04	Farah SULLIMAN – Secrétaire administrative	La Réunion
05	Raphaël GALAOR – Technicien de santé et de sécurité sanitaire	La Réunion
06	Anh-Dao NGUYEN – Médecin inspectrice de santé publique	La Réunion
07	Giovanni CARPIN-CARTAN – Technicien de santé et de sécurité sanitaire	La Réunion
08	Christine FONTAINE – Inspectrice de l'action sanitaire et sociale	La Réunion
09	Jean-Bernard VELLAYOUDOM – Technicien de santé et de sécurité sanitaire	La Réunion
10	Jean-Raymond ZACORE – Technicien de santé et de sécurité sanitaire	La Réunion
11	Daniel MALET – Adjoint sanitaire	La Réunion
12	Raymond DELVIN – Inspecteur de l'action sanitaire et sociale	La Réunion

UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
https://federation-unsa-sante-cohesion-sociale.fr